

SERVICES LOGICIELS : LEGISWAY ESSENTIALS DESCRIPTION FONCTIONNELLE ET TECHNIQUE

Ce document contient une description des Services Logiciels pour LEGISWAY ESSENTIALS qui sont disponibles auprès du Fournisseur à la date de révision des présentes. Les Services Logiciels commandés par le Client et auxquels il lui sera donné accès figurent dans une Offre Fournisseur acceptée par les Parties.

1. DESCRIPTION DES SERVICES LOGICIELS

LEGISWAY ESSENTIALS est une application Cloud conçue pour les directions juridiques afin de les aider à gérer leurs dossiers. LEGISWAY ESSENTIALS facilite le stockage, la recherche, le suivi, le partage et le reporting des informations et des fichiers relatifs aux entités juridiques, aux contrats, à la conformité, aux litiges, à la propriété intellectuelle, à l'immobilier et aux réunions du conseil d'administration.

MODULES METIER	
MODULE CONTRATS	<ul style="list-style-type: none"> L'objectif du module "Contrats" est d'organiser un référentiel intelligent de tous les contrats de l'organisation avec les informations clés, les parties, les conditions et délais de résiliation, les clauses contractuelles clés, etc.
MODULE CORPORATE	<ul style="list-style-type: none"> Le module "Corporate" porte sur le droit des sociétés et permet la gestion des entités (filiales, établissements, etc.) et des participations, sous tous les aspects : identité, vie juridique, mandats, opérations de capital, etc.
MODULE DOSSIERS	<ul style="list-style-type: none"> Le module "Dossiers" permet de gérer tous les aspects de l'activité contentieuse : suivi des faits (chronologie, documents, analyse, etc.), procédures juridiques, etc. Il peut être utilisé pour traiter tous les types de litiges, y compris les affaires de droit du travail...
MODULE CONFORMITE	<ul style="list-style-type: none"> Le module "Conformité" permet de signaler les risques ou incidents qui affectent l'organisation afin de s'assurer qu'ils sont connus et traités. Il est également possible de référencer toutes les politiques et réglementations qui s'appliquent à l'organisation afin de s'assurer qu'elle respecte les différents textes internationaux en matière de conformité.
MODULE PROTECTION DES DONNEES	<ul style="list-style-type: none"> Le module « Protection des données » consiste à référencer et décrire les traitements de données effectués au sein des applications informatiques de l'entreprise et les éventuelles anomalies rencontrées, afin d'établir un registre des traitements.
MODULE INITIES	<ul style="list-style-type: none"> L'objectif du module "Initiés" est d'assurer la bonne gestion de la liste des initiés occasionnels liés à un projet, ainsi que des initiés permanents de l'organisation, qui peuvent être présentés en cas de contrôle par une autorité financière.
MODULE PROPRIETE INTELLECTUELLE	<ul style="list-style-type: none"> L'objectif de ce module est de référencer tous les actifs "propriété intellectuelle" (PI) de l'entreprise: marques, brevets, dessins et modèles, noms de domaine, etc.
MODULE IMMOBILIER	<ul style="list-style-type: none"> Le module « Immobilier » a pour objet le suivi des contrats immobiliers et des sites associés.
MODULE BIBLIOTHEQUE	<ul style="list-style-type: none"> Le module « Bibliothèque » joue le rôle de base de connaissances juridiques en permettant le classement (domaine juridique, mots clés, etc...) des documents de référence de la Direction Juridique : modèles de contrat, modèles de clause, documentations juridiques, procédures, jurisprudences, etc...
MODULE HONORAIRES ET FRAIS DE CONSEIL	<ul style="list-style-type: none"> Le module « Honoraires et frais de conseil » permet la préparation et le stockage des factures juridiques et des lettres de mission pour les partenaires de l'entreprise. Son objectif est d'assurer le contrôle et la visibilité des dépenses du service juridique.
MODULE POUVOIRS ET ACTES	<ul style="list-style-type: none"> Le module « Pouvoirs et actes » a pour objet la gestion des délégations de pouvoir et de signature en vigueur au sein d'une organisation

Certains modules ou composants des Services Logiciels sont fournis avec des modèles de documents tels que des lettres, actes de procédure ou administratifs, des plaidoiries, des matrices ou autres. Le nombre et le type de modèles de documents mis à disposition sont laissés à la discrétion du Fournisseur. Le Client reconnaît expressément les recevoir en l'état et faire son

affaire de leur conformité. En conséquence, il appartient au Client de s'assurer que le modèle qu'il utilise correspond à son besoin et qu'il est conforme à la réglementation.

FONCTIONNALITES ET MODULES TECHNIQUES

MODULE ADMINISTRATION	▪ Le module « Administration » est destiné aux administrateurs de LEGISWAY ESSENTIALS pour gérer les opérations de leur bases juridiques : gestion des utilisateurs et des droits d'accès, statistiques d'utilisation, etc...
INTEGRATION OFFICE	▪ Ensemble des fonctionnalités facilitant l'intégration de LEGISWAY ESSENTIALS avec les outils bureautiques de la suite MS Office. Cette intégration permet notamment de générer des documents Word, de les modifier en ligne, de classer des mails directement depuis Outlook (add-in), d'exporter des recherches et rapports vers Excel en un clic, etc...
CHIFFREMENT	▪ Mécanisme optionnel consistant à "chiffrer" (cryptage) l'intégralité des pièces-jointes stockées dans l'application, ainsi que les données les plus sensibles des dossiers (données à identifier avec le Client).
FONCTION IMPORT/EXPORT	▪ Cette fonction a pour objectif d'automatiser les échanges de données avec le reste des applications du SI client, via l'import ou l'export à fréquence définie de fichiers plats (.xls, .csv, .xml).
CONNECTEUR SSO	▪ Cette option permet d'authentifier les utilisateurs de l'application via le single sign on (SSO).
OPTION DOUBLE FACTEUR D'AUTHENTIFICATION	▪ Cette option permet d'ajouter un 2nd facteur d'authentification lors de la connexion d'un utilisateur, par envoi d'un sms sur son mobile.

AUTRES SERVICES ET PRODUITS TIERS DISPONIBLES

Les Services Logiciels peuvent permettre l'accès à des Produits Tiers par le biais d'intégration, de connecteurs, d'API, etc. et peuvent permettre l'échange de données entre les Services Logiciels et les Produits Tiers. Le Client comprend et accepte que son utilisation de Produits Tiers nécessite que le Client ait acquis les droits appropriés auprès du fournisseur tiers en acceptant les conditions d'utilisation, les politiques et les licences applicables pour ces Produits Tiers directement en y souscrivant auprès du fournisseur du Produit Tiers ou de l'un de ses revendeurs. Le Fournisseur n'est pas un revendeur ou une partie à un quelconque contrat entre le Client et le fournisseur tiers. Le Fournisseur ne contrôle pas et n'est pas responsable des Produits Tiers, y compris de leur fonctionnalité, sécurité, fonctionnement ou disponibilité ou de la manière dont les Produits Tiers utilisent les Données Client reçues ou échangées avec les Services Logiciels.

Le Fournisseur ne peut pas garantir la disponibilité continue de ces Produits Tiers via les Services Logiciels et peut en désactiver l'accès si, par exemple et sans limitation, le fournisseur du Produit Tiers cesse de rendre le Produit Tiers disponible pour interagir avec les Services Logiciels d'une manière raisonnablement acceptable pour le Fournisseur. Le Fournisseur s'efforcera d'informer le Client avant de désactiver l'accès à tout Produit Tiers, avec un préavis raisonnable, soit par courrier électronique, soit par une annonce spécifique sur le site web ou dans les Services Logiciels ou par d'autres moyens similaires. Le Client certifie que, dans la mesure où le Client accède et utilise ces Produits Tiers dans le cadre des Services Logiciels, le Client a accepté les conditions, politiques et licences applicables de ces Produits Tiers.

Connecteur e-signature	▪ Connecteur permettant de lancer un processus de signature électronique depuis LEGISWAY ESSENTIALS avant réalisation de la collecte de signatures par le tiers de confiance. Le document est automatiquement récupéré à la fin du processus.
La solution de e-signature est choisie par le Client et constitue un Produit Tiers selon la définition du Contrat	▪ Seule l'utilisation du Connecteur e-signature est régi par les dispositions du Contrat entre le Client et le Fournisseur. ▪ Les solutions de signature électronique sont un Produit Tiers, opérée par le titulaire des droits sur la solution de signature électronique, en mode SaaS et qui doit faire l'objet d'un contrat distinct entre le Client et le fournisseur tiers. ▪ Les solutions de signature électronique prises en charge par LEGISWAY ESSENTIALS à la date de diffusion de ce document (voir pied de page) comprennent DocuSign, Universign, Scrive, Adobesign, Yousign, Luxtrust, Lex Personae. ▪ Pour la solution DocuSign, le Client est renvoyé vers les conditions disponibles ici : http://www.docusign.com/company/terms-and-conditions/resellert et ici pour le data processing agreement : https://www.docusign.com/company/terms-and-conditions/schedule-docusign-signature/attachment-data-protection

Fonctionnalité IA (disponible seulement dans certains pays)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnalité de pré-saisie automatisée des contrats par l'intelligence artificielle à partir d'un contrat signé (y compris scanné) ou d'un projet de contrat Word. Ce service permet d'obtenir plusieurs "points d'analyse" paramétrables par type de contrat (titre, type du contrat, langue, parties contractantes, dates clés, droit applicable, plafond de responsabilité, etc...), charge à l'utilisateur de valider, ou le cas échéant corriger, les données pré-indexées par l'application avant l'enregistrement du contrat. ▪ Ce service utilise un algorithme d'apprentissage (IA). ▪ Les documents de la base sont indexés et analysés pour permettre à l'algorithme d'apprentissage de se former et d'améliorer sa précision dans le cadre des informations attendues et listées dans la check-list des points d'analyse. ▪ Conditions spéciales d'utilisation : les conditions suivantes complètent les Conditions de Licence et Services <ul style="list-style-type: none"> - Le Client est autorisé à utiliser la Fonctionnalité IA pour toute activité d'examen de documents juridiques, mais il reconnaît qu'il est responsable de la vérification de la conformité de la Fonctionnalité IA avec les formalités ou autres exigences applicables à cette activité. Ni le Fournisseur ni ses partenaires ou sous-traitants ne sont responsables des erreurs dans l'examen des documents juridiques, ni de la détermination des exigences légales ou réglementaires applicables au Client en ce qui concerne les documents juridiques examinés ou analysés avec la Fonctionnalité IA. - L'Utilisateur doit analyser le résultat fourni par la Fonctionnalité IA, sélectionner la réponse et apporter les corrections nécessaires. - La Fonctionnalité IA ne permet pas de télécharger en masse (vers ou depuis la Fonctionnalité IA) tout contrat ou document stockés ou hébergés dans LEGISWAY ESSENTIALS. Le téléchargement en masse s'entend de tout téléchargement simultanément, c'est-à-dire dans le cadre d'une seule action de l'Utilisateur, de trente (30) documents et plus.
OCR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La reconnaissance optique de caractères (OCR) est une fonctionnalité qui permet de convertir le texte d'un document numérisé ou d'un fichier image en une forme lisible par une machine, afin de l'utiliser pour le traitement des données, comme l'édition ou la recherche. ▪ Cette fonctionnalité ne fonctionne que sur les fichiers PDF qui sont des documents numérisés ou des fichiers images. ▪ L'OCR d'un document peut être effectué manuellement par l'utilisateur ou automatiquement par l'application dès qu'un fichier PDF est téléchargé dans l'application. ▪ Ce service nécessite l'ouverture d'un flux vers les serveurs du Fournisseur.
LEGAL SMART DOCUMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service d'automatisation de documents en ligne qui permet de créer à partir de modèles basés sur Word, d'une bibliothèque de clauses et de formulaires interactifs de questions-réponses tout type de document juridique. ▪ Ce service nécessite l'ouverture d'un flux vers les serveurs du Fournisseur.
TEAMDOCS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service de négociation en ligne d'un document (contrat, conclusions, etc...) permettant d'inviter depuis LEGISWAY ESSENTIALS des acteurs internes et externes à collaborer en temps réel autour d'un document: mark up automatiques, commentaires, discussions privées, co-rédaction, comparaison de versions, synthèse des modifications apportées, etc... ▪ Ce service nécessite l'ouverture d'un flux vers les serveurs du Fournisseur.
FONCTIONNALITE MAIL TO LEGISWAY	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service permettant d'envoyer des emails à LEGISWAY ESSENTIALS (comme à n'importe quel destinataire), selon 2 modes: envoi vers une bannette électronique permettant de classer les emails/documents vers les dossiers dans un 2nd temps (adresse email de LEGISWAY ESSENTIALS) ou bien envoi vers un dossier en particulier (adresse email propre à chaque dossier) ▪ Ce service nécessite l'ouverture d'un flux vers les serveurs du Fournisseur.
FONCTIONNALITE WORD TO PDF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnalité permettant de convertir au sein de LEGISWAY ESSENTIALS un document Word en document pdf ▪ La prévisualisation des documents Word à partir de l'application ne sera plus disponible si cette option est désactivée. ▪ Ce service nécessite l'ouverture d'un flux vers les serveurs du Fournisseur.

Le Fournisseur peut mettre à la disposition du Client, de temps à autre, des interfaces de programmation d'application qui peuvent inclure, des clés d'intégrateur, des outils, des exemples de code et d'autres codes, informations et matériels (collectivement, les " API ") afin que le Client puisse créer des intégrations pour interagir de manière programmée avec les Services Logiciels du Client (" Intégrations "). Les API sont considérées comme faisant partie des Services Logiciels. Le Fournisseur n'est pas tenu de fournir une assistance ou une maintenance concernant les API, y compris les mises à jour des API. Tout service fourni dans le cadre de l'utilisation des API et de la création de toute Intégration est soumis au paiement de frais supplémentaires. L'utilisation de toute Intégration avec les Services Logiciels est limitée aux périodes pendant lesquelles le Client dispose d'une licence/d'un droit d'utilisation sur ces Services Logiciels. Le Client ne développera pas d'Intégration qui pourrait être soumise à une "Licence Open Source Virale" et n'incorporera pas, ne créera pas de lien vers, ou n'utilisera pas de Logiciel Open Source Viral de quelque manière que ce soit dans l'Intégration. "Logiciel Open Source Viral" signifie un logiciel qui est, ou est destiné à être, soumis à une Licence Open Source Virale. "Licence Open Source Virale" signifie toute licence de logiciel qui est "open source" ou "copyleft" selon la définition habituellement utilisée de ces termes dans l'industrie du logiciel, y compris, sans limitation, toute licence de logiciel qui : (i) exige des détenteurs de licence qu'ils divulguent ou rendent autrement disponible le code source de tout logiciel incorporant, reliant ou utilisant le logiciel sous licence ou développé à l'aide de ce logiciel sous licence ; (ii) est une version de la Licence publique générale GNU ou de la Licence publique générale amoindrie GNU ; ou (iii) est une licence désignée par la Free Software Foundation comme " compatible GPL " (dont la liste est actuellement disponible sur <http://www.gnu.org/licenses/license-list.html>). Le Fournisseur a le droit d'empêcher toute Intégration d'interagir avec les Services Logiciels si le Fournisseur a une suspicion raisonnable qu'une Intégration puisse interférer avec, dégrader ou affecter négativement toute caractéristique, fonctionnalité ou opération des Services Logiciels et/ou de tout système connexe du Fournisseur.

UTILISATEURS

Le Fournisseur fournira au Client les moyens de créer des comptes d'Utilisateur afin que les Utilisateurs puissent se connecter aux Services Logiciels. Le Client est responsable de la création, de la protection et de la confidentialité des comptes utilisateurs (identifiants et mots de passe) et doit maintenir une liste complète des Utilisateurs autorisés. Le Client s'engage à informer les Utilisateurs des limites d'utilisation des Services Logiciels au regard des droits concédés et est responsable et se porte fort du respect des termes du Contrat par tous les Utilisateurs.

Les accès utilisateurs LEGISWAY ESSENTIALS sont déclaratifs, ils ne sont pas flottants. Ils ne peuvent pas être partagés entre plusieurs Utilisateurs. Ils sont associés à un compte Utilisateur et ne sont pas libérés à la déconnexion d'un Utilisateur. Le Client s'engage à ne pas permettre ni tolérer qu'un compte Utilisateur soit utilisé par plus d'un utilisateur individuel, sauf dans le cas où le compte est entièrement réaffecté à un autre utilisateur individuel, auquel cas l'Utilisateur précédent ne sera plus autorisé à accéder aux Services Logiciels ou à les utiliser.

Le Client doit s'assurer que les Utilisateurs utilisent des mots de passe forts et les changent régulièrement. Le Client doit s'assurer que toute activité menée par une personne sur ses comptes utilisateurs et toute utilisation des comptes Utilisateurs sont uniquement le fait d'Utilisateurs autorisés par le Client et à des fins compatibles avec les termes de l'accord. Si le Client a connaissance, ou a des raisons de soupçonner, que les mots de passe de l'utilisateur sont tombés entre les mains de personnes non autorisées, il en informera immédiatement le Fournisseur, prendra des mesures pour empêcher que cela ne se reproduise et coopérera pleinement avec le Fournisseur afin de protéger les droits de ce dernier.

Chaque accès utilisateur acquis permet d'accéder potentiellement (en fonction des droits d'accès attribués par l'administrateur) à tous les modules actuels et futurs.

Il existe plusieurs types d'accès. Chaque accès englobe les droits des accès en dessous de lui.

ADMINISTRATEUR	Permet d'accéder à toutes les fonctionnalités du logiciel.
EDITEUR/GESTIONNAIRE	Permet à l'utilisateur de naviguer dans tout contenu métier, de créer, modifier ou rechercher/exporter du contenu, de notifier et/ou d'être notifié
READER/LECTEUR	Permet à l'utilisateur de naviguer dans tout contenu métier, de créer, de rechercher/exporter du contenu, de notifier et/ou d'être notifié

Actions	Administrateur	Editeur (gestionnaire)	Lecteur
Créer et supprimer des contenus selon droits d'accès	✓	✓	
Modifier des contenus selon droits d'accès	✓	✓	
Consulter des contenus selon droits d'accès	✓	✓	✓
Gérer les fichiers dans l'application	✓	✓	✓
Pouvoir utiliser la gestion des tâches	✓	✓	
Avoir accès au menu d'administration	✓		

2. INFRASTRUCTURE ET SECURITE

PREREQUIS TECHNIQUES

Les prérequis techniques sont accessibles au Client via l'outil de ticketing, section « Documentation générale et client ». Le Client doit s'assurer qu'il respecte les exigences minimales du système spécifiées par le Fournisseur, y compris les exigences concernant le type et la version des navigateurs web.

Le Fournisseur est à tout moment autorisé à modifier les exigences minimales du système. Dans ce cas, le Client en sera informé au préalable. L'utilisation normale des Services Logiciels peut être entravée tant que le Client ne respecte pas les exigences minimales du système.

SERVICES CLOUD

Le service Cloud LEGISWAY ESSENTIALS consiste en la fourniture et le maintien en conditions opérationnelles des fonctionnalités du Logiciel LEGISWAY ESSENTIALS, le Logiciel s'exécutant sur la plateforme CLOUD et le Client y accédant au travers du réseau public Internet.

Les fonctionnalités sont rendues disponibles aux utilisateurs du Client au travers d'un navigateur Web standard.

Les principaux services fournis par le Fournisseur sont les suivants :

- Mise à disposition d'une bande passante mutualisée, pour une utilisation du Logiciel LEGISWAY ESSENTIALS
- Exploitation et maintien en disponibilité et performance du Logiciel LEGISWAY ESSENTIALS
- Sécurité, protection et confidentialité des données du Client conformément aux engagements contractuels
- Supervision

Mise en œuvre de l'environnement Client

- L'environnement Client est créé par le Fournisseur sur sa plate-forme avec l'installation du Logiciel.
- La mise en œuvre de l'environnement Client intègre, le cas échéant, les connexions et liens avec les systèmes informatiques du Client tels que prévus dans l'Offre Fournisseur.

Accès aux Services Logiciels et aux serveurs mis à disposition par le Fournisseur

Le Client prend en charge et assume tous les frais et risques afférents aux accès et connexions Internet nécessaires pour accéder à la plate-forme et utiliser le Logiciel.

SSO

Sauf si une prestation d'intégration « SSO » (« Single Sign On ») a été contractualisée entre le Fournisseur et le Client en application d'une Offre Fournisseur, l'accès aux fonctionnalités du Logiciel sur l'environnement Client nécessite en outre la fourniture par chaque Utilisateur d'un identifiant et d'un mot de passe. Les mots de passe sont personnels à chaque Utilisateur et les identifiants définis lors de la déclaration de chaque Utilisateur par l'administrateur fonctionnel du Client.

Sécurité des accès

Le Fournisseur met en œuvre des technologies et techniques pour assurer la sécurité des accès et des Données de l'environnement Client selon les modalités décrites au Contrat.

Les Datacenters sont de type Tiers 3 ou équivalent. L'environnement Cloud est raccordé à des firewalls redondants.

Chaque environnement Client est filtré par les adresses publiques de sortie du Client. L'accès à l'environnement Client se fait via une URL sécurisée (HTTPS). Le transit des Données est donc chiffré par un certificat SSL.

Sauvegardes

Le Client accepte qu'une copie de sauvegarde des Données Client contenues dans les Services Logiciels soit effectuée quotidiennement. Cette sauvegarde est détruite après quatre (4) semaines.

La Durée Maximale d'Interruption Admissible (DMIA) des Services Logiciels est de vingt-quatre (24) heures à compter du début de l'interruption de l'accès.

La Perte de Données Maximale Admissible (PDMA) des Services Logiciels, est de trois (3) heures à compter du début de l'interruption de l'accès.

LOCALISATION, SECURITE PHYSIQUE DE LA PLATEFORME

Les serveurs sont hébergés dans les centres de données des sous-traitants du Fournisseur surveillés en permanence (caméras en circuit fermé et gardes).

MONITORING

Un système de surveillance de chaque site de chaque Client sur la plate-forme Cloud permet à l'opérateur d'être averti 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de toute défaillance de des Services Logiciels. Des procédures de résolution et d'escalade sont en place, permettant au Fournisseur de prendre des mesures immédiates pour rétablir l'état opérationnel de tout site. En cas de défaillance des solutions de niveau 1, le support du Fournisseur est mobilisé pour rétablir un service complet dans les meilleurs délais.